

Conclusions générales

Nous voici arrivés au terme de cette thèse, mais pas au bout de nos questions. En utilisant différentes techniques d'approche, nous en avons appris un peu plus sur l'anaphore possessive et approfondi nos connaissances des expressions temporelles. L'ensemble de nos expériences nous a permis de trouver certaines réponses et d'envisager d'autres questions.

L'accessibilité du possesseur

La première question à laquelle nous avons trouvé une réponse concerne l'accessibilité du possesseur. Nous avons introduit dans nos histoires des changements de personnage et nous avons fait l'hypothèse que l'emploi d'une anaphore possessive permet de garder le possesseur plus accessible, comparativement à la condition dans laquelle le changement de personnage se faisait au moyen d'un prénom. C'est ce qui a été mis en évidence par les expériences de production libres en français (expériences 1a, 1b et 2) et en anglais (expérience 3). Dans nos expériences de production de phrases, nous n'observons aucun effet de l'anaphore possessive sur la présence des personnages. En d'autres mots, utiliser une anaphore possessive n'induit pas une utilisation plus fréquente du possesseur dans les suites imaginées par les participants. Si l'anaphore possessive n'a pas d'effet sur la présence du possesseur dans les suites, elle influence par contre la forme grammaticale qu'il prend quand il est réintroduit, à savoir celle d'un pronom. Le syntagme nominal accompagné d'un déterminant possessif active bel et bien deux entités dans la représentation mentale du lecteur, mais le possédé est plus actif (et donc plus souvent présenté dans les suites) que le possesseur. On peut supposer que le fait d'utiliser une anaphore possessive fait glisser le focus vers le possédé. Celui-ci devient le centre d'un nouvel épisode, mais avec en arrière plan, le possesseur. Cette position de second plan (et pas de retrait complet) ne lui permet pas de revenir au-devant de

la scène et d'être massivement réintroduit dans les suites de textes. Par contre, elle permet de le garder en position de veille (un peu comme un téléviseur sous tension : il n'est pas complètement éteint et consomme encore un peu d'énergie) et autorise l'emploi de pronom pour y faire référence. Dans le cas de l'introduction du possédé sous la forme d'un prénom, ce n'est plus un glissement, mais une coupure nette entre deux épisodes, le possesseur devenant le personnage central et unique. Nous pourrions tester ces explications en corpus. Après avoir isolé les expressions possessives « possesseur humain + possédé humain », nous pourrions observer quel personnage apparaît dans la suite immédiate et sous quelle forme.

Il serait intéressant également d'étudier l'anaphore possessive en situation de compréhension. Nous pourrions, par exemple, nous inspirer des expériences de Dell, McKoon & Ratcliff (1983) et présenter des histoires concernant deux personnages (A et B) et donner quelques détails les caractérisant ainsi qu'un lien les unissant (lien de parenté, lien professionnel, etc.). Nous pourrions utiliser une tâche de reconnaissance de mot (technique du « probe-word ») et faire reconnaître des termes liés au personnage A (possesseur) à la suite d'une anaphore représentant le personnage B (reprise du prénom ou anaphore possessive). Est-ce que l'emploi d'un possessif facilite l'accès aux détails concernant le possesseur dans la représentation mentale que s'est faite le lecteur ? Si le déterminant possessif permet effectivement de garder en veille le possesseur, le temps mis par les participants pour reconnaître le mot associé au possesseur devrait être moins long quand il est précédé d'une anaphore possessive que lorsqu'il est précédé du prénom. Des expériences en compréhension permettraient d'aborder l'accessibilité du possesseur sous un autre angle et de se faire une idée plus globale de celle-ci.

Comme nous l'avons déjà annoncé, l'accessibilité du possesseur a également été démontrée dans l'expérience de production en anglais. Comme en anglais, le déterminant possessif s'accorde en fonction du genre grammatical du possesseur,

nous nous attendions à ce que celui-ci soit encore plus disponible et donc plus souvent présent dans les suites. Ce n'est pas le cas. L'anaphore possessive a de nouveau un effet sur la forme grammaticale des personnages, mais pas sur leur fréquence d'apparition. Il semble que la représentation mentale d'un anglophone ne soit pas sensible à la trace du genre du possesseur (différent du possédé dans nos expériences). De nouveau, une expérience en compréhension pourrait se révéler utile. Il serait également intéressant d'analyser les productions d'apprenants de l'anglais, ce qui n'a pas pu être fait dans le cadre de cette thèse par manque de temps. Est-ce que la différence de règle d'accord a une influence sur leur représentation mentale ? Un francophone apprenant l'anglais sera peut-être plus attentif à la différence entre le genre grammatical du déterminant et celui du possédé et fera intervenir plus souvent le possesseur.

La fonction de structuration du discours de l'anaphore possessive

Nous pensons que l'emploi d'une anaphore possessive réduit la rupture induite par un changement de thème dans une histoire. En effet, selon des auteurs comme Fox (1987b) ou Vonk & al. (1992), les expressions référentielles interviennent dans la gestion de la structure d'un texte en signalant les ruptures ou les continuités de thème. On ne connaît pas le rôle que pourrait avoir l'anaphore possessive. La rupture de thème induit l'ouverture d'un nouveau fichier avec le personnage secondaire (le possédé) comme personnage central puisqu'il est le sujet grammatical de la phrase initiant la rupture. Nous faisons l'hypothèse que l'anaphore possessive permet d'amoindrir cette rupture, car le personnage principal (le possesseur) est présent par le biais du déterminant possessif, et que, de ce fait, celui-ci apparaîtrait plus souvent dans les suites. Nos premières expériences de production n'ont pas permis de mettre un tel effet en évidence. Nous avons épinglé le fait que les participants ont une tendance à rester dans le thème de l'histoire, tout comme l'avaient déjà observé Vonk & al. (1992) dans une situation expérimentale similaire. Il est dès lors difficile de démontrer un effet de structuration de l'anaphore possessive si les suites sont le plus souvent en continuité de thème quelle que soit la condition dans laquelle se

trouvent les textes. Nous avons simplifié le design de nos premières expérimentations pour proposer des expériences sous contraintes : production de phrases à la suite d'un sujet grammatical imposé (expérience 4), production de phrases selon une suite imposée (expériences 5a et 5b). L'expérience 4 n'a donné aucun résultat : imposer une expression référentielle comme sujet de la phrase n'induit pas les participants à écrire une phrase qui soit plus en continuité ou plus en rupture. Le design inverse a alors été testé. Comme il n'était pas possible d'imposer l'utilisation d'anaphore possessive, c'est l'hypothèse de base associant la reprise du prénom à la rupture et le pronom à la continuité qui a été démontrée dans l'expérience 5b. Cependant, les résultats de cette dernière expérience doivent être considérés avec prudence. En effet, cette expérience diffère des autres, car il n'y a pas de changement de personnage entre la dernière phrase proposée et celle que doivent écrire les participants. Ce résultat n'en reste pas moins intéressant. Les expériences de production libres ou guidées semblent ne pas être une technique optimale d'approche pour mettre en évidence un effet de structuration du discours. Naturellement, les participants essaient d'écrire des suites cohérentes et donc plutôt en continuité avec les thèmes abordés. Demander aux participants d'écrire une suite qui est en rupture totale avec le sujet thématique peut leur paraître complètement absurde ; une suite qui n'en est pas une, est-ce vraiment une suite ?

Face aux difficultés rencontrées lors des expériences de productions guidées, nous avons réalisé des expériences où les participants devaient faire un choix : choisir l'expression référentielle qui leur semblait la plus appropriée en fonction d'une suite imposée ou choisir la suite de l'histoire qui leur semblait la plus appropriée, l'expression référentielle étant imposée dans ce cas. Nous avons d'abord testé les expressions référentielles deux à deux, en opposant dans un premier temps les anaphores pronominales à la reprise du prénom (expériences 6a, 6b et 6c). Les couples pronom/continuité et prénom/rupture sont confirmés à la fois lors du choix de l'expression référentielle et lors du choix de la suite. Ensuite, nous avons réalisé ces mêmes expériences, mais en opposant l'anaphore possessive à la

reprise du prénom (expériences 7a et 7b). Enfin, nous avons opposé l'anaphore possessive à l'anaphore pronominale (expériences 8a et 8b).

Dans les expériences de choix d'expressions référentielles, l'anaphore possessive est tour à tour associée à la continuité et à la rupture de thème, en fonction de l'expression qui est en concurrence avec elle. Le participant semble bien associer le prénom et la rupture ainsi que le pronom et la continuité de sorte que l'anaphore possessive semble être le choix par « défaut ». On ne met pas en évidence d'effet de l'expression référentielle lorsque le participant doit choisir la suite dans ces expériences.

Nous avons alors réalisé deux expériences où les trois types d'expressions référentielles étaient présentés (expériences 9a et 9b). Le choix des participants s'oriente vers le choix du possessif en situation de continuité et vers le prénom en cas de rupture de thème. Ce résultat peut paraître étonnant au vu de l'utilisation plus massive du pronom dans la vie courante. Ce résultat sera pourtant « reproduit » dans notre analyse de corpus 3. En effet, l'indice paragraphe indique que le déterminant possessif est un indicateur de continuité thématique plus fort que le pronom personnel. Ces deux résultats plaident en faveur d'un lien entre le groupe « déterminant possessif + syntagme nominal » et la continuité de thème. Si l'anaphore possessive est un meilleur indicateur de continuité que le pronom, pourquoi n'est-elle pas choisie lors des expériences de choix d'anaphores deux à deux qui les mettent en concurrence ? Nos résultats permettent d'envisager l'anaphore possessive comme un indice de continuité thématique, mais ne permettent pas de la « classer » parmi ses pairs. De plus, nos résultats de nos expériences de choix sont valables pour les couples possesseur/possédé humains. En effet, qu'en serait-il pour les couples hétérogènes (le stylo de Jean = son stylo) ou les couples homogènes non humain (la cheminée du chalet = sa cheminée) ou encore pour les relations de partie-tout (les yeux de Lola = ses yeux). De futures expériences pourraient s'intéresser de manière plus fine à l'anaphore possessive : où se situent le possesseur et le possédé dans l'environnement de cette

anaphore ? Permet-elle de garder une continuité plus importante grâce à cette capacité de double représentation (possesseur/possédé) ? Ces questions pourraient trouver des réponses dans des analyses de corpus plus ciblées que celles menées jusqu'ici.

Les études de corpus

Les résultats mitigés de nos expériences de productions nous ont amenés à étudier l'anaphore possessive selon une méthodologie différente, c'est-à-dire en corpus. Nous les avons observées non plus en situation de production, mais dans des écrits. La technique employée est basée sur deux indices : le changement de paragraphe et un indice de cohésion lexicale issu de l'analyse sémantique latente. La première analyse de corpus a validé cette technique. Nous savons que le texte est jalonné d'expressions qui indiquent les changements de thème et notre technique a permis de les repérer. Les résultats de cette première étude de corpus ont révélé que, bien que l'indice paragraphe repère plus d'expressions indiquant une rupture de thème que l'indice issu de l'ASL, les deux indices sont complémentaires. En effet, l'indice de cohésion lexicale indique si une phrase est plus ou moins thématiquement continue avec celle qui la suit et avec celle qui la précède ; cet indice a donc un caractère local. L'indice basé sur le paragraphe a un caractère plus global : il segmente le texte en paquets de phrases qui forment des unités textuelles.

Nous avons confirmé l'échelle postulée des expressions référentielles dans la deuxième analyse de corpus. Nous avons mis en exergue les résultats obtenus grâce à l'indice anaphorique. Or, celui-ci n'est pas pris en compte par les algorithmes de segmentation. Il serait intéressant de combiner une technique de résolution des anaphores à une analyse lexicale pour tenir compte de ces indices de continuité thématique.

La troisième analyse de corpus avait pour objectif la comparaison de différents indices : les adverbiaux cadratifs temporels, les articles définis, indéfinis, les SN démonstratifs et possessifs de la 3^{ème} personne et les pronoms personnels de la 3^{ème} personne. Les résultats obtenus confirment ce qui a déjà été dit à propos de ces dispositifs, mais mettent également en évidence le besoin d'analyser de manière plus fine certaines expressions comme les SN démonstratifs et les articles définis. Ils présentent des profils particuliers : ils apparaissent plus souvent en début de paragraphe à la manière de marques de rupture de thème. Leurs cosinus respectifs indiquent qu'ils sont plus liés à la phrase qui suit qu'à la phrase qui précède, de nouveau comme un indice de rupture. Lorsqu'on regarde leurs cosinus de plus près, on remarque que les SN démonstratifs et les articles définis présentent globalement des cosinus très élevés tant avec la phrase qui précède qu'avec celle qui suit. On peut penser qu'un certain nombre de changements de paragraphe n'ont pas comme objectif de signaler une rupture thématique, mais plutôt de mettre en évidence le nom qu'ils déterminent, de remettre dans le focus une entité jusque-là peu ou pas saillante (Stark, 1988 ; Charolles, 1994). Une autre interprétation des démonstratifs est qu'ils sont employés pour souligner la continuité entre deux paragraphes successifs et tout particulièrement le fait que ceux-ci portent sur un thème commun (Hofmann, 1989). Le cas des articles définis est encore plus particulier. Ceux-ci sont plus liés avec la phrase qui suit qu'avec celle qui précède, à la manière d'une marque de discontinuité, mais leur cosinus très élevé avec la phrase qui précède suggère une proximité thématique élevée entre ces phrases. Les possessifs demandent également une analyse plus approfondie. Dans cette analyse de corpus, nous n'avons pas tenu compte du caractère humain ou non humain des termes déterminés. Des analyses fines ainsi que l'analyse de ces expressions dans des corpus d'autres styles sont nécessaires afin de corroborer les résultats obtenus.

Enfin, nos analyses de corpus se clôturent sur l'emploi simultané de différents éléments signalant les ruptures thématiques. Vonk et al. (1992) avance la thèse de l'usage exclusif d'un type d'expressions indiquant la rupture de thème. Pour rappel, ces chercheurs ont observé que lorsqu'il y a un changement de thème

dans une narration, l'auteur a tendance à employer soit une expression temporelle en début de phrase et un pronom soit un nom propre (ou un prénom) seul. Ils expliquent cette observation en soutenant que la présence d'un marqueur temporel de la segmentation réduit les chances d'observer une expression référentielle plus spécifique que nécessaire. Nos résultats ne vont pas dans ce sens. La thèse défendue par Vonk et al. (1992) est basée sur l'observation de 33 cas (21 expressions temporelles ou spatiales précédant un pronom et 12 précédant un prénom). De plus, cette observation est une étape de l'analyse des données afin de mettre en évidence l'utilisation d'expressions surspécifiques lors d'un changement de thème. Lors de notre analyse la plus ciblée, parmi les phrases commençant par un marqueur temporel du type « jour (date) » ou « le jour suivant », 83 phrases ont comme sujet grammatical un pronom personnel et 79 ont comme sujet grammatical un nom propre. Nous avons démontré qu'en corpus, l'emploi d'un dispositif n'exclut pas l'emploi d'un autre et que l'emploi simultané d'une expression temporelle et d'un nom propre est un très bon indice de rupture de thème. Ces résultats permettent d'envisager le cumul d'indices pour mettre en évidence les ruptures thématiques. Il serait intéressant de « quantifier » ces ruptures et d'observer si l'utilisation de plusieurs indices de rupture signale une rupture plus forte. Notre échantillon de plus en plus réduit de phrases ne nous a pas permis d'utiliser l'indice issu de l'ASL tout au long de notre analyse de corpus. Nous pourrions utiliser un corpus encore plus grand (!) ou en travaillant « à l'envers » : en classant les ruptures des plus importantes aux moins importantes (selon l'ASL) et en répertoriant les expressions temporelles présentes à ces endroits ainsi que les expressions référentielles qui éventuellement les accompagnent. D'autres indices peuvent être également étudiés comme les adverbiaux spatiaux. Est-ce que les distances plus importantes (« à l'autre bout du monde ») sont associées à des expressions référentielles plus spécifiques que des expressions de plus courte distance (« à l'autre bout du couloir ») ?

Emploi des adverbiaux temporels par des apprenants

Notre expérience avec les apprenants met l'accent sur l'aspect pratique de ces recherches. Les marqueurs temporels aident à la compréhension en langue maternelle, mais également en langue apprise (Chafe, 1979 ; Costermans & Bestgen, 1991 ; Grimes, 1975 ; Longacre, 1979 ; Marcu, 2000 ; Odlin, 1989 ; Virtanen, 1992 ; Vonk & al., 1992). Nous nous sommes intéressés aux productions d'apprenants du néerlandais : y a-t-il un transfert des capacités de marquage se manifestant par la simple traduction en néerlandais des dispositifs linguistiques au sein d'un récit ou est-ce que les difficultés rencontrées lors de la production ne permettent pas aux apprenants de marquer leur discours ? Nos résultats indiquent qu'ils emploient les marqueurs en fonction de la structure de la narration, mais d'une manière moins efficace que les natifs. Nous pensons donc qu'il y a un transfert, mais limité par la difficulté de produire la narration dans une langue étrangère. La connaissance médiocre de l'une des catégories de marqueurs temporels (les enchaîneurs) n'a pas joué en faveur d'un emploi efficace des marqueurs. D'autres mécanismes de structuration du discours mériteraient être analysés. Il serait intéressant d'observer comment les apprenants utilisent les expressions référentielles dans leurs productions. S'ils ne marquent pas les ruptures au moyen de dispositifs temporels, le font-ils avec des anaphores plus spécifiques ou pas ? Marquent-ils les continuités en utilisant les pronoms ou y a-t-il une utilisation plus massive du prénom (ou du nom propre) ? La difficulté réside dans la nécessité de faire produire les phénomènes qui nous intéressent. Les études sur des corpus d'apprenants pourraient nous apporter un éclairage complémentaire.

Comme nous pouvons le voir, les nouvelles questions se multiplient. L'association de l'approche « in vitro » de la psychologie et de la dissection des corpus de la linguistique semble être idéale pour leur trouver des réponses.